

Image not found or type unknown



## Accès au CCTP - Cahier des clauses techniques particulières

Par **mbb**, le **28/10/2008** à **08:33**

Bonjour, Dans un immeuble récent où l'étanchéité n'a pas été faite comme il était prévu au départ, un copropriétaire peut-il demander (voire exiger) le CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières) auprès du maître d'ouvrage ? Cette demande a été faite par le syndic, mais rien ne bouge alors qu'il y a des infiltrations d'eau importantes et récurrentes au sous-sol. Merci d'avance pour vos réponses.